France-Services vous accompagne dans vos démarches Administratives.

Pour vous accompagner au mieux, merci de vous munir des documents suivants :

Pour toutes les demandes, **une adresse e- mail valide** vous sera demandée, pensez à prendre vos identifiants et mots de passe. Si vous n'avez pas d'adresse électronique, pas de soucis, nous pouvons vous aider à en créer une.

Pour la carte d'identité/Passeport :

- Identifiants et codes ANTS ou France-Connect (si existants)
- Ancienne Carte d'identité
- Connaissance des dates et lieux de naissance des parents
- Justificatif de domicile

Pour le Permis :

Identifiants et codes

- ANTS ou France-Connect (si existants)
- Photo-signature numérique
- Justificatifs d'identité et de domicile
- Avis médical (pour permis C ou D)
- Permis de conduire détérioré

Pour la carte-grise :

- Identifiants et codes ANTS ou France-Connect (si existants)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Carte grise du véhicule, barrée avec la mention Vendu

Pour AMELI:

- Numéro de sécurité sociale
- Codes d'accès AMELI
- Documents nécessaires selon la demande :

.....
.....
.....
.....
.....

Aide au logement :

- Numéro de sécurité sociale et codes d'accès CAF
- Pièce d'identité
- Le Bail de location
- Relevés de comptes
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Ressources (dernier avis d'impôt)

Prime d'activité :

- Numéro de sécurité sociale et codes d'accès CAF
- Pièce d'identité
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Ensemble des ressources des 3 mois précédents
- Avis d'imposition année N-2

Pour la retraite :

- Pièce d'identité
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Dernier avis d'imposition
- Livret de famille si enfants
- Si périodes de chômage, attestation Pôle Emploi

Inscription Pôle Emploi :

- Carte de sécurité sociale
- Attestation ASSEDIC
- CV
- Relevé d'identité bancaire
- Codes d'accès si existants

Prime Rénov':

- Pièce d'identité
- Dernier avis d'imposition
- Devis pour les travaux de rénovation prévus
- Relevé d'identité bancaire (RIB)

Autres démarches :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....